



## Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

# AVIS PUBLIC

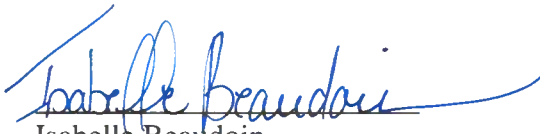
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QU'IL y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 8 mai 2023 à 18 h 30 au cours de laquelle les règlements d'emprunts suivants seront adoptés :

- **Règlement no 444-23** - « Règlement décrétant une dépense de 790 411 \$ et un emprunt de 790 411 \$ pour les services professionnels préalables à la réalisation du projet d'assainissement des eaux usées de Morisset-Station »
- **Règlement no 445-23** « Règlement no 445-23 décrétant une dépense 2 547 689 \$ et un emprunt 2 547 689 \$ pour la réfection du réseau d'égout sanitaire, ajout d'un réseau pluvial et réfection de la chaussée de la rue du Lac »
- **Règlement no 446-23** « Règlement no 446-23 décrétant une dépense de 4 053 503 \$ et un emprunt de 4 053 503 \$ pour le projet de transformation de l'église en Centre communautaire et en bureau municipal »

QU'avis public a été affiché le **2 mai 2023**.

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **2 mai 2023**.

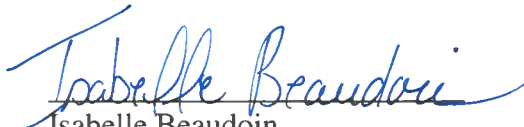
  
Isabelle Beaudoin  
Directrice générale et greffière-trés.

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **2 mai 2023** entre 16 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **2 mai 2023**.

  
Isabelle Beaudoin  
Directrice générale et greffière-trés.